

143073 - Utiliser sa carte de réduction pour faire des achats au profit de ses proches

question

Je bénéficie d'une réduction ou décompte auprès d'un magasin. Quand mon père ou l'un de mes proches ou amis veulent en profiter, ils me donnent de l'argent et moi je leur achète ce qu'ils veulent du magasin. Mais l'achat se fait en mon nom qui figure sur la facture parce que c'est moi qui bénéficie de la réduction. Le magasin n'est pas au courant de la réalité..Est-il permis d'agir ainsi?

la réponse favorite

Il n'y a aucun inconvénient à faire des achats pour votre père ou pour votre proche en utilisant votre carte de réduction, quand cet avantage est accordé à un type d'acheteurs, comme c'est souvent le cas, et non à un client pour des considérations personnelles.

Il est bien connu que des magasins ou complexes commerciaux offrent des cartes de réduction à des acheteurs ou à des clients ayant fait des achats pour un montant donné. Ces cartes ne tiennent pas compte de la personne de l'acheteur car elle vise à encourager le détenteur à n'acheter que dans le magasin. Dès lors, il n'y a pas de différence entre l'achat qu'il fait pour lui-même et celui qu'il fait au profit d'un autre car cela ne porte atteinte à personne. Par précaution, on peut demander au propriétaire du magasin, si la carte de réduction peut être utilisée pour le bénéfice d'un autre...

Allah le sait mieux.